



République Française
Département des Pyrénées-Orientales

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE NEFIACH

Séance du lundi 03 février 2025

Membres en exercice : 14 Présents : 10 Votants : 13	Date de la convocation: 27/01/2025 <i>L'an deux mille vingt-cinq et le trois février à 18 heures 30 Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de: Patrice VILA, le Maire.</i> <u>Présents :</u> Patrice VILA, Frédérique CHAZALMARTIN, Pauline DANY-PROD'HOMME, Nicolas HERNANDEZ, Agnès LABAU, Robert MARIANY, Jérôme ROJAS, Monique SOURNIA-TUBAU, Michel VALLIER, Philippe VARLOUD <u>Représentés :</u> Fabien BENEY par Agnès LABAU, Matthieu BOURRET par Patrice VILA, Juan SANCHEZ-LOZANO par Jérôme ROJAS <u>Excusés :</u> Marine MAGNAN <u>Absents :</u> <u>Secrétaire de séance :</u> Nicolas HERNANDEZ
--	--

**DE_003_2025 - Objet : CONVENTION CENTRE
DEPARTEMENTAL DE RESTAURATION DU PATRIMOINE**

Monsieur le Maire

PRECISE QUE le centre de conservation et restauration du patrimoine (CCRP) a
effectué le 21 décembre 2023, à la demande de la Commune, un examen-diagnostic sur

Date de transmission de l'acte: 05/05/2025
Date de reception de l'AR: 05/05/2025

066-216601211-DE_003_2025-DE
A G E D I

des éléments, tableau, statues et bijoux de l'Eglise de NEFIACH. Un élément, attire tout particulièrement l'attention des experts de par sa détérioration prononcée, cela concerne le tableau représentant le "MARIAGE DE LA VIERGE".

Il s'agit d'une huile sur toile encadrée de bois doré datant du XVIIIème siècle dont les dimensions totales sont de 153 cm de hauteur et 103 cm de largeur.

Ce tableau fait partie d'un ensemble de six toiles commandé le 8 avril 1759 au peintre languedocien Pierre-Jean RIEUDEMONT, représentant des scènes de la vie de la Vierge. Il existe de nombreuses oeuvres de ce peintre dans le département, notamment dans l'église Saint Jacques de Perpignan et deux tableaux conservés à l'Hospici d'Ille sur Têt, datés de 1754.

Le CCRP, compte-tenu de sa programmation, pourrait envisager d'intervenir à partir de 2025 et poursuivre les restaurations sur 2026. Une convention sera adressée à la commune fixant la nature des prestations, les délais d'intervention et le montant de la participation communale.

Le coût des interventions proposées représente :

- Statut de la Vierge : 7320.00 € ; participation de la commune 25%, soit **1830 €**

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur l'approbation des restaurations à intervenir en 2025

CONSIDERANT que la commune de NEFIACH est dotée d'un patrimoine historique qu'elle est dans l'obligation d'entretenir ;

CONSIDERANT la nécessité de restaurer des tableaux et objets afin d'éviter qu'ils ne se détériorent ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention dès que la présente délibération sera exécutoire.

SOLICITE l'accompagnement financier du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales à hauteur de 75% des travaux de restauration

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Date de transmission de l'acte: 05/05/2025

Date de réception de l'AR: 05/05/2025

066-216601211-DE_003_2025-DE

A G E D I

Le Maire,
Patrice VILA

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification,

Affiché le

Notifié le

Date de transmission de l'acte: 05/05/2025
Date de reception de l'AR: 05/05/2025

066-216601211-DE_003_2025-DE
A G E D I